

**02/2023**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Compte-rendu de la séance du 16 février 2023**

ELUS	Présent	Donne procuration à	Absent	Commentaires
BONNET Xavier	X			
LUNEAU Laurence	X			
PEULVEY Christian	X			
JOUSSET Véronique		Blandine ELAIN		
PAYEN Benoît	X			
CARRE Marie-Gabrielle		Christian PEULVEY		
BRETAUDEAU Philippe		Xavier BONNET		
LEROY Anne	X			
BELLANGER Bernard	X			
POILANE Dominique	X			
ELAIN Blandine	X			
MALDELAR Laurent		Dominique POILANE		
LANDREAU Jean-Pierre	X			
BUTRUILLE Christophe	X			
AMIAUD Christelle	X			
MARY Patricia	X			
PIROIS Alexia		Jean-Pierre LANDREAU		
SANCHEZ Sonia	X			
BLANLOEIL Séverine	X			<b>Secrétaire de séance</b>
HAY Thomas		Anne LEROY		
PAQUERAU Cyrille	X			
BACHER Lamia	X			
BAILLIARD Marie-Claude	X			
GUITTET Marie-Noëlle	X			
MIGNOTTE Yves		Franck NICOLON		
BETSCHART Eric		Marie-Noëlle GUITTET		
NICOLON Franck	X			
CLENET Françoise			Absente	
ROMI Gaëlle		Marie-Claude BAILLIARD		
Nombre de membres en exercice	29	19	9 procurations	1 absent

N° délibération	Sujet	Nombre de votants	Décision		
			POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
23.02.13	DOB 2023 – rapport d'orientations budgétaires - approbation	28			

**Décisions prises par le Maire,  
Du 02 février au 16 février 2023  
dans le cadre de la délégation confiée par le Conseil municipal**

**Monsieur le Maire donne lecture de l'exposé suivant :**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, je vous donne lecture des décisions prises dans le cadre de la délégation que vous m'avez confiée par délibération en date du 09 juillet 2020, d'une part, et, en vertu de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales, d'autre part.

N°	Objet de la décision
11-2023	<p><b><u>CONTRATS - CONVENTIONS</u></b>  <b>Biens communaux – Gîte B et D - « LE MOULIN DE PLESSARD » sis au lieu-dit Plessard sur la Commune de Cugand</b></p> <p>Signature d'un avenant 2 au bail d'occupation à intervenir avec la société EST GROUP CONSULT LTD dont le siège social est en Bulgarie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↪ <b><i>Cette location est consentie pour la période du 28/01/2023 au 28/02/2023 pour les 2 gîtes,</i></b></li> <li>↪ <b><i>La redevance d'occupation se situe à hauteur de 972 € pour la période susvisée, à laquelle s'ajoutera le montant des charges « dites récupérables » notamment les charges d'électricité sur la base de 0,25 €/kw.</i></b></li> </ul>
13-2023	<p><b><u>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</u></b>  <b>Maison de la Solidarité</b></p> <p>Signature d'un avenant n°1 au marché public n°2021-28, destiné à la rénovation et à la création d'un bâtiment annexe à la maison de la solidarité pour le lot n°12 (Electricité-courant fort et faible) attribué à la société R&amp;D ENERGIES de Saint Georges de Montaigu (85) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↪ <b><i>Pour un montant de 4 128,04 € HT,</i></b></li> <li>↪ <b><i>Portant le montant initial du marché de 28 795 € HT à 32 923,04 € HT soit un pourcentage d'écart à +14,34%.</i></b></li> </ul>
14-2023	<p><b><u>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</u></b>  <b>Maison de la Solidarité</b></p> <p>Signature d'un avenant n°1 au marché public n°2021-28, destiné à la rénovation et à la création d'un bâtiment annexe à la maison de la solidarité pour le lot n°2 (Gros oeuvre) attribué à la société FL CONSTRUCTION de Nantes (44) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↪ <b><i>Pour un montant de 1 898,72 € HT,</i></b></li> <li>↪ <b><i>Portant le montant initial du marché de 134 464,67 € HT à 136 363,39 € HT soit un pourcentage d'écart à +1,412%.</i></b></li> </ul>

Le Conseil municipal prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été conférés.

**Conforme à la lecture faite par M. le Maire**  
**Le secrétaire de séance**

A Clisson, le 16 février 2023



